



CONSEIL D'EVALUATION : OUBLI OU ENRAYAGE ?

Ce lundi 14 septembre 2026 à **10h30**, le syndicat **FO Justice Le Havre** a été informé de sa convocation au **Conseil d'évaluation** – réunion entre le Sous-Préfet et le chef d'établissement – programmée **le jour même à 14h30**.

Nous regrettons profondément de n'avoir pu y participer, et tenons à rappeler les raisons évidentes de cette impossibilité :

1) Un délai de convocation inacceptable

FO Justice Le Havre ne dispose pas de représentant permanent sur site. Vos représentants sont des agents qui, comme tous les personnels, travaillent dans des conditions difficiles. Une convocation reçue **4 heures avant** la réunion ne permet humainement et matériellement ni de s'organiser, ni de préparer un échange sérieux sur les problématiques que nous dénonçons depuis longtemps.

2) Impossibilité de se détacher à la dernière minute

Même si des autorisations d'absence pour activité syndicale existent, **un détachement le jour même est irréalisable**. Détacher un agent implique son **remplacement immédiat** ou une **surcharge pour ses collègues**. Par respect pour les équipes, *FO Justice Le Havre* n'abuse pas de ces détachements, et ne peut donc répondre à une convocation improvisée.

Le doute légitime : nous espérons que cette convocation de dernière minute **n'avait pas pour objectif de favoriser une autre organisation syndicale** en nous empêchant de participer.

Néanmoins, notre engagement reste total malgré cette manœuvre, nous continuerons **chaque jour et chaque nuit** à porter vos voix, vos difficultés et vos solutions.

Avec cœur, sans grands discours :

- nous soutenons depuis le début chaque mouvement de mécontentement, car la liberté de parole des agents doit être respectée et protégée ;
- nous exprimons le ressenti réel des personnels, au point d'avoir rappelé cet été à la direction adjointe qu'un drame parmi la population pénale aurait plus d'impact médiatique et pour elle qu'un drame parmi les agents ;
- nous dénonçons certaines pratiques managériales abusives : pressions, absence de soutien, décisions déconnectées du terrain.

Nos excuses vont aux personnels, pas à la hiérarchie : *FO Justice Le Havre* s'excuse auprès des agents de n'avoir pu être présents à cette rencontre. Nous ne présentons aucune excuse à une hiérarchie qui persiste à ignorer les alertes et les souffrances des personnels.

FO Justice n'abandonnera jamais ses combats contre les pressions morales et physiques.

Nous continuerons de faire entendre vos voix, même si cela dérange.

